



PROCES VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DE LA LIGUE D'ECHECS DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le dimanche 6 mars 2016, à Pézenas

Rappel de l'Ordre du Jour

9h00 - 9h30 : Accueil – vérification des mandats

9h30 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Ordre du jour

Rapport moral du Président, M. Pierre Leblic

Rapports Jeunes : Mme Marine Thuret

Rapport arbitrage : M. Philippe Pascal-Mousselard

Rapport technique : M. Frédéric Dijoux

Rapport formation : M. Patrick Jouhannet

Rapport féminines : Mme Odile Desnos

Rapport site Internet : M. François Bressy

Rapports financiers : M. Christian Louche

Projet « 1000 Joueurs font leur Comédie » : Mme Sybil Roubaud

Rapport « fusion de ligues » : M. Pierre Leblic

Ouverture de l'Assemblée Générale

Séance ouverte à 09:30

- Assemblée Générale présidée par M. Pierre Leblic, Président de la Ligue Languedoc-Roussillon.
- Secrétaire de séance : Sybil Roubaud, secrétaire de la Ligue.
- Personnes présentes : **30, dont 20** présidents, accompagnateurs, membres du Comité Directeur de la Ligue.
- Total clubs de la Ligue : **56**
- Clubs représentés par leurs présidents : **20**
- Clubs représentés par bons pour pouvoir : **22**
- Clubs non représentés : **14**

Quorum :

Nombre total de voix du corps électoral : **119**

Quorum = 50% du corps électoral : **60**

Les présidents présents et les bons pour pouvoir font un total de **105 voix**.

Majorité pour cette AG : **53 voix**

Le quorum, défini à 50%, est donc atteint : l'Assemblée Générale peut avoir lieu.

Autres présents : Diego Salazar, Président de la Fédération Française des Echecs
Andréas Van Elst, représentant de la Ligue Midi-Pyrénées

Demande pour ordre du jour :

M. Prié demande un vote sur le calendrier de la fusion des 2 ligues et remet à M. Pierre Leblic la liste des présidents demandeurs de ce vote.

1 - Rapport moral du président

Document annexe, rédigé par M. Pierre Leblic.

Votes :	Pour	Contre	Abstention	Total
Rapport moral du Président	63	39	3	105

M. Prié précise qu'il ne se reconnaît pas dans le rapport moral et annonce qu'il va faire un championnat par équipes jeunes, à l'écart de la N3 Jeunes

M. Bressy s'étonne des nombres de licences identiques présentés par certains clubs de l'Aude, dont les jeunes participent peu aux championnats jeunes.

M. Azema rappelle sa politique de développement des échecs dans l'Aude pendant sa présidence de la Ligue.

M. Diego Salazar, Président de la FFE, rappelle que nous sommes dans un contexte de l'Assemblée Générale de la Ligue.

Frédéric Dijoux, responsable du calendrier de la N3 jeunes, rappelle que beaucoup de clubs de l'Aude se sont désistés au dernier moment, sous prétexte de la distance.

Pour M. Prié, il n'a pas besoin de la N3 Jeunes car il estime avoir suffisamment d'équipes pour organiser un « challenge audois jeunes » en dehors des championnats fédéraux.

2 - Rapports du secteur Jeunes, Scolaires, Pôle Espoir

Secteur Jeunes : Document annexe, rédigé par Marine Thuret.

Championnats Régionaux terminés la veille à Nîmes.

Championnats de France : envoi de 2 entraîneurs Ligue + dotation des entraîneurs envoyés par les clubs (pour jeunes hors Pôle espoir) par qualifiés présents aux Championnats de France.

Tout ceci en plus du Pôle Espoir.

Marine remercie les Comités Départementaux et clubs qui s'entendent entre eux et permettent à tous les jeunes sélectionnés de profiter d'un encadrement.

Evolution des règlements :

- Cadets / Juniors : problème du nombre limité de participants.

Marine demande que les propositions lui soient envoyées, et le sujet sera étudié par la Commission Jeunes.

Dans le cadre de la fusion des ligues :

- Les règlements des championnats Jeunes seront revus.

Secteur Scolaires : Document annexe, rédigé et présenté par Pierre-Yves Gouiffes

Vote du Rapport	Pour	Contre	Abstention	Total
Rapport Secteur Jeunes	105	0	0	105
Rapport Secteur Scolaires	105	0	0	105

Championnats scolaires commun FFE et UNSS :

→ équipes de 4

→ équipes de 8

Pierre-Yves Gouiffes précise qu'il n'a pas l'information sur les jeunes licenciés UNSS.

Il a uniquement la visibilité concernant les licenciés FFE.

Objectif FFE : précisé par M. Diego Salazar.

→ bascule sur des championnats UNSS.

→ point fort : Quand l'UNSS organise un tournoi, tous les collèges et lycées reçoivent l'information.

→ Universités : objectif de création de clubs dans toutes les universités.

La FFE gardera les championnats primaires, car l'USEP fait des compétitions classe contre classe.

M. Diego Salazar remercie M. Pierre-Yves Gouiffes de son travail de rapprochement avec l'UNSS.

Fort succès des championnats locaux :
- Langogne (Lozère), Lézignan, Carcassonne, Béziers, Montpellier.

3 - Rapport Arbitrage et Homologation

Document annexe, rédigé par M. Philippe Pascal-Mousselard.

⇒ Quand un tournoi est organisé par un club, ce dernier doit envoyer les résultats à Philippe.

Vote du rapport :	Pour	Contre	Abstention	Total
Rapport Arbitrage & homologation	105	0	0	105

Plusieurs stages d'arbitrage pendant l'année.

Les arbitres doivent regarder sur le site FFE si leur titre d'arbitre arrive à expiration.

Philippe prévient systématiquement les arbitres concernés.

Un stage AF4 peut être suivi comme un stage de remise à niveau.

Philippe Pascal-Mousselard annonce sa démission de la gestion du classement ELO.

4- Rapport des féminines

Document annexe, rédigé par Mme Odile Desnos.

Vote du Rapport	Pour	Contre	Abstention	Total
Rapport des Féminines	80	0	25	105

Evolution du nombre de licences en poussines : de 27 licences à 42.
Globalement : + 1% cette année.

Organisation du TOP12 Féminin par EC Montpellier
A l'Ascension : regroupement N1 Féminine à Nîmes.

Coupe de la Parité : qui est responsable ?

Section Féminin ou Secteur Technique.

A la FFE : Secteur Technique.

% de licences féminines :

15% de féminines

19% au niveau national

Notre Ligue serait classée 6^{ème} au classement national.

5 - Rapport Technique

Document annexe, rédigé par M. Frédéric Dijoux

Vote du Rapport	Pour	Contre	Abstention	Total
Rapport Technique	89	0	16	105

Suite à l'augmentation du nombre de licences, la FFE nous alloue un groupe supplémentaire en N4 pour la saison 2016/2017.

En conséquence, un 3ème groupe en Ligue a été créé cette saison de façon à anticiper les montées en N4 pour la saison prochaine.

Ce 3ème groupe de N4 en 2016/2017 devrait permettre de limiter les déplacements.

Question :

→ Faut-il démarrer les compétitions de Ligue plus tard pour permettre aux clubs d'avoir leur effectif à temps.

Diego Salazar précise que les compétitions échiquéennes commencent déjà en retard par rapport à d'autres fédérations sportives.

Hervé Louche note que dans ce cas, il faudrait aussi avancer la date de transfert.

6 - Rapport formation

Documents annexes, rédigés par M. Patrick Jouhannet

Vote du Rapport Moral	Pour	Contre	Abstention	Total
Rapport formation	105	0	0	105

7 – Site Internet de la Ligue

Documents annexes, rédigés par M. François Bressy

Pas d'augmentation du nombre de visiteurs, mais bon fonctionnement de Facebook

Vote du Rapport	Pour	Contre	Abstention	Total
Rapport Internet	76	16	13	105

8 - Rapports financiers

Documents annexes, rédigés par M. Christian Louche.

Une discussion s'ouvre à propos des 330€ du montant des licences qui n'ont pas été reversés au Comité de l'Aude et sont donc provisionnés. Pierre Leblic précise que, suite à l'Assemblée Générale du Comité de l'Aude du 26 mars 2015, il a demandé conformément à la loi et aux statuts de nos organisations d'avoir accès aux pièces comptables. Le compte de résultat du Comité pour l'exercice 2014 comportait des dépenses, en particulier « achat de licences », qui ne relèvent pas d'un Comité. Ceci lui fut refusé par le Président et le trésorier du Comité malgré plusieurs relances. Il a saisi les autorités fédérales qui n'ont pas donné suite. Le solde des licences sera versé au Comité dès que les comptes seront présentés conformément au droit. Diego Salazar propose une médiation. Pierre Leblic s'en tient aux textes qui stipulent clairement que cela relève de la compétence du Président de Ligue. Il assumera ses responsabilités à cet effet.

Vote du Rapport	Pour	Contre	Abstention	Total
Rapport – Compte de résultat	59	43	3	105
Budget prévisionnel	73	0	32	105

Andréas Van Elst souligne que le montant des licences devra être harmonisé entre les 2 Ligues.

9 – Projet « Mille joueurs font leur comédie »

Samedi 2 et Dimanche 3 juillet 2016 : voir projet en annexe

Sybil Roubaud précise le fonctionnement des stands et l'implication de chaque club. Notre manifestation est l'affaire de tous. Les clubs doivent postuler sur 2 ou 3 stands.

Diego Salazar souligne la qualité du projet et assure de la participation de la Fédération sur plusieurs aspects (communication, jeux,..)

10 – Fusion des ligues Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées

Présentation du projet par Pierre Leblic : voir en annexe

Intervention de M. Diego Salazar

Objectif :

- Des moyens financiers plus tôt, avant les autres fédérations sportives.
- Réforme administrative
- 4 ans pour une harmonisation des règlements
- Les ligues sont délégataires de la FFE.

La FFE mettra des moyens à disposition pour aider les ligues, en particulier une aide juridique. Il annonce la mise en place d'une commission au niveau fédéral.

Intervention de M. Pierre Leblic

- Midi-Pyrénées : emprunt à rembourser jusqu'à décembre 2016.
- Accord commun voté par les Comités directeurs des 2 ligues.

→ Accord des Directions Régionales de la Jeunesse et des Sports.

Le mieux est de fusionner avec les comptes à jour.

Ce qui ferait un planning :

Réunions statutaires : Sept / Oct → AG Extraordinaires.

Elections : décembre

Intervention de M. Andréas Van Elst, qui représente la Présidente de la Ligue Midi-Pyrénées :

- Pense que le fait d'être les premiers ne garantit pas les subventions
- Les statuts type viennent d'arriver cette semaine : mars.
- Il précise que la date limite était le 31 décembre.
- Une liste de candidats prend du temps à faire.

Propositions mises au vote :

Compte tenu de la discussion, Pierre Leblic propose que la fusion soit réalisée pour le 30 septembre 2016. Cette proposition est mise aux voix. Vote à bulletin secret. Assesseurs : Frédéric Alvergne, Pierre-Yves Gouiffes.

Vote du Rapport	Pour	Contre	Abstention	Total
Rapport sur la fusion	59	49		

Le rapport est adopté.

Pierre Leblic rappelle que la Ligue Midi-Pyrénées tient son Assemblée Générale le 19 mars et que celle-ci aura également à se prononcer sur le projet de fusion.

Pierre Leblic remercie les participants à l'Assemblée générale. La prochaine assemblée sera une Assemblée générale extraordinaire qui devra se prononcer sur les nouveaux statuts de la Ligue « Midi-Pyrénées/Languedoc-Roussillon ».

Clôture de l'Assemblée Générale à 14h30